

Grand Poitiers Communauté urbaine

Demande d'urbanisme en ligne à partir de janvier 2022

Kit de communication

Grand Poitiers met à disposition des communes un kit de communication pour informer les habitantes et habitants de l'ouverture du service en ligne "Demandes d'urbanisme" à partir du 1er janvier 2022.

N'hésitez pas à **communiquer dès maintenant** sur vos supports de communication (magazine municipal, page Facebook, panneaux lumineux...) grâce aux outils suivants, modifiables à votre convenance :



[Article-type 250 signes \(Word\)](#)



[Réseaux sociaux : post Facebook et post Twitter \(Word\)](#)

> Bannières et visuels :

- [Visuel carré 500x500 \(jpg\)](#)

Crédit photo : lbooCreations

- [Visuel carré 500x500 \(jpg\)](#)

Crédit photo : Grand Poitiers

- [Visuel carré 500x500 \(jpg\)](#)

Crédit photo : Nicolas Mahut

- [Visuel rectangle horizontal 800x350 \(jpg\)](#)

Crédit photo : Philippe Gindre

- [Visuel rectangle horizontal 800x350 \(jpg\)](#)

Crédit photo : lbooCréation

> Lien internet vers le service en ligne (ATTENTION, ce lien ne sera actif qu'à partir du 1er janvier 2022)

: <http://www.grandpoitiers.fr/habitat-urbanisme/demandes-durbanisme-en-ligne>

GRAND POITIERS

84, rue des Carmélites

86 000 Poitiers

Tel : 05 49 52 35 35

HORAIRES :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

Pendant les vacances scolaires :

Ouverture de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi